



Ville de Gourin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 31 MARS 2016

Date de convocation :
24/03/2016
affichée le : 24/03/2016
Date d'affichage de la
délibération : 01/04/2016

Nombre de Conseillers :

En exercice : 27
Présents : 24
Votants : 27

L'an deux mille seize à vingt heures trente minutes, le trente et mars, le Conseil Municipal de la Commune de GOURIN, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur David LE SOLLIEC, Maire.

Etaient présents : LE SOLLIEC David, LE FLOC'H Hervé, HENRY Catherine, LE BARS Daniel, LE ROUX Véronique, LE MOIGNE Michel, BOURLES Estelle, LE COROLLER Jacques, TALLEC Jacqueline, LE NAOUR Roger, LE FUR Françoise, SAROUILLE Nicolas, POUPON Marie-Laure, DUFLEIT Anthony, LE PINSEC Catherine, NEDELEC Rémi, LE GOFF Jeannine, BAUDET Philippe, BOLZER Gilles, SERBON Anne-Marie, KERSULEC Louis, LE BERRIGAUD Anita, BOUEDEC Jean-Michel, ALIX Mary-Chantal
formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : DEBERT Marie-Hélène, LE PICHON Valérie, OFFREDO Hervé,

Procurations : DEBERT Marie-Hélène à LE ROUX Véronique, LE PICHON Valérie à HENRY Catherine, OFFREDO Hervé à LE MOIGNE Michel

Hervé LE FLOC'H a été élu secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

- 1 - AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE BUDGETAIRE 2015
- 2 - FIXATION DES TAUX COMMUNAUX 2016 DES TAXES DIRECTES LOCALES
- 3 - BUDGETS PRIMITIFS 2016
- 4 - FINANCEMENT DES PROGRAMMES D'INVESTISSEMENT 2016
- 5 - SUBVENTIONS 2016 AUX ASSOCIATIONS
- 6 - CREDITS SCOLAIRES 2016 "FOURNITURES"
- 7 - CREDITS SCOLAIRES 2016 "ARBRE DE NOËL"
- 8 - DELOCALISATION DES REGISTRES D'ETAT-CIVIL ET DES CELEBRATIONS DES MARIAGES

1/ AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE BUDGETAIRE 2015

Monsieur le Maire invite l'Assemblée à délibérer sur la proposition d'affectation des résultats de l'exercice budgétaire 2015 transmise à chaque membre du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal, au moyen d'un vote à main levée, par 22 voix pour et 5 abstentions, constatant

l'excédent de fonctionnement du **Budget Principal** d'un montant de **1 082 642,74€** (résultats de l'exercice : 1 082 642,74 euros)

décide de l'affecter comme suit :

- 1 046 762,67 € en excédent d'exploitation reporté (chp 002).
- 35 880,07 € au résultat d'exploitation affecté à l'investissement (art.1068)

l'excédent d'exploitation du **Budget Assainissement** d'un montant de **59 434,93 €** (résultats de l'exercice : 59 434,93 euros)

décide de l'affecter comme suit :

- 59 434,93 € au résultat d'exploitation affecté à l'investissement (art.1068).

2- FIXATION DES TAUX COMMUNAUX 2016 DES TROIS TAXES DIRECTES LOCALES

Monsieur le Maire invite l'Assemblée à délibérer sur la proposition de fixation des taux communaux des trois taxes directes locales, au titre de l'exercice 2016, transmise à chaque membre du Conseil Municipal et établie par la commission des finances comme suit :

TAXE	BASE D'IMPOSITION PREVISIONNELLES 2016	PROPOSITION DE TAUX 2016	PRODUIT 2016
Taxe d'Habitation	5 470 000 €	11, 99 %	655 853 €
Taxe Foncière sur les propriétés bâties	5 010 000 €	19, 14 %	958 914 €
Taxe Foncière sur les propriétés non bâties	363 500 €	41, 00 %	149 035 €

L'Assemblée, au moyen d'un vote à main levée et à l'unanimité, fixe pour l'année 2016 les taux communaux des trois taxes directes locales comme suit :

Taxe d'Habitation	11, 99 %
Taxe Foncière sur les Propriété Bâties	19, 14 %
Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties	41, 00 %

3/ BUDGETS PRIMITIFS 2016

Monsieur le Maire invite l'Assemblée à délibérer sur le projet de budget primitif principal 2016 transmis à chaque membre du Conseil Municipal dont le tableau des équilibres est repris ci-après :

BUDGET PRINCIPAL	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
Dépenses	5 554 789,67 €	3 045 025,27 €	8 599 814,94 €
Recettes	5 554 789,67 €	3 045 025,27 €	8 599 814,94 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, au moyen d'un vote à main levée, adopte, par 21 voix pour et 6 abstentions, le projet de budget primitif principal 2016 (voté par chapitre en section de fonctionnement et en section d'investissement).

Monsieur le Maire invite l'Assemblée à délibérer sur le projet de budget primitif 2016 du lotissement "Men Glas" transmis à chaque membre du Conseil Municipal dont le tableau des équilibres est repris ci-après,

BUDGET LOTISSEMENT MEN GLAS	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
Dépenses	165 470,71 €	339 481,75 €	504 952,46 €
Recettes	165 470,71 €	339 481,75 €	504 952,46 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, au moyen d'un vote à main levée et à l'unanimité,

adopte le projet de budget primitif 2016 du lotissement "Men Glas" (voté par chapitre en section de fonctionnement et en section d'investissement).

Monsieur le Maire invite l'Assemblée à délibérer sur le projet de budget primitif 2016 du service d'assainissement collectif transmis à chaque membre du Conseil Municipal dont le tableau des équilibres est repris ci-après,

BUDGET SERVICE D'ASSAINISSEMENT	EXPLOITATION	INVESTISSEMENT	TOTAL
Dépenses	330 060,01 €	604 093,88 €	934 153,89 €
Recettes	330 060,01 €	604 093,88 €	934 153,89 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, au moyen d'un vote à main levée, par 22 voix pour et 5 abstentions,

adopte le projet de budget primitif 2016 du service d'assainissement collectif (voté par chapitre en section de fonctionnement et en section d'investissement).

4/ FINANCEMENT DES PROGRAMMES D'INVESTISSEMENT 2016

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée de solliciter toutes subventions (Europe, Etat, Région, Département) permettant le financement des opérations d'investissement inscrites aux chapitres 20, 21 et 23 des budgets primitifs 2016.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, au moyen d'un vote à main levée et à l'unanimité, sollicite de l'Europe, de l'Etat, de la Région et du Département toutes subventions permettant le financement de chacune des « opérations » d'investissement inscrites aux chapitres 20, 21 et 23 des budgets primitifs 2016 rappelées ci-après :

BUDGET PRINCIPAL

CHP	ARTICLE	N°	Fonc.	OPERATION	CREDITS
20	IMMOBLISATIONS INCORPORELLES				9 000,00 €
	205	22	020	Logiciels SA, ST, Site internet	9 000,00 €
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				153 391,97 €
	2118	18	824	Autres terrains	50 000,00 €
	2158	15	020	Divers mobilier et matériel ST	50 000,00 €
	2158	25	821	Signalisation	5 000,00 €
	2158	42	414	Divers mobilier	2 000,00 €
	2158	62	824	Divers matériel	785,47 €
	2182	15	020	Matériel de transport ST	14 000,00 €
	2183	14	212	Matériel de bureau, informatique écoles	12 000,00 €
	2183	22	020	Matériel informatique	7 490,50 €
	2183	53	020	Matériel informatique Salle des Fêtes	2 000,00 €
	2184	30	026	Mobilier cimetière	4 116,00 €
	2188	85	413	Matériel sportif	6 000,00 €

CHP	ARTICLE	N°	Fonc.	OPERATION	CREDITS
23	IMMOBILISATIONS EN COURS				2 608 205,00 €
	2313	35	824	Signalitique divers bâtiments communaux	8 378,30 €
	2313	43	414	Réhabilitation gîtes communaux	7 000,00 €
	2313	66	324	Chapelles	6 000,00 €
	2313	62	824	Immeuble carrefour central	108 741,19 €
	2313	14	212	Ecole Jean Rostand	100 000,00 €
	2313	70	020	Ateliers communaux	8 000,00 €
	2313	87	824	Accessibilité bâtiments / Mairie	322 853,00 €
	2313	94	411	Tennis couvert	40 000,00 €
	2313	92	020	Déconstructions	122 000,00 €
	2313	91	022	Gendarmerie	165 966,00 €
	2315	16	824	Aménagement centre ville	877 620,00 €
	2315	93	824	Aménagement square de Verdun Cinéma	150 000,00 €
	2315	27	824	Travaux divers de voirie	45 910,96 €
	2315	38	822	Ronds-points, ralentisseurs, sécurité	50 000,00 €
	2315	44	814	Eclairage public	63 550,00 €
	2315	45	823	Ouvrages d'art cours d'eau, plan d'eau	50 000,00 €
	2315	46	814	Electrification et borne de recharge	13 000,00 €
	2315	71	822	Gros travaux de voirie	465 485,13 €

BUDGET SERVICE D'ASSAINISSEMENT

CHP	ARTICLE	N°	Fonc.	OPERATION	CREDITS
23	IMMOBILISATIONS EN COURS				229 091,88 €
	2315	10		Travaux sur réseau	70 000,00 €
	2315	11		Travaux STEP	159 091,88 €

5/ SUBVENTIONS 2016 AUX ASSOCIATIONS

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à délibérer sur la proposition d'attribution de subventions aux associations, au titre de l'exercice 2016, établie par la Commission des Finances comme suit :

SOCIAL	
FNATH mutilés du travail de GOURIN	76 €
Croix rouge de GOURIN	986 €
Association d'aide à domicile (ADMR)	762 €
Alcool Assistance "La croix d'or" - zone de GOURIN	152 €
Secours catholique (Antenne de GOURIN)	452 €
Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.)	3 900 €
SOUS TOTAL	6 328,00 €
ANCIENS COMBATTANTS ET SAPEURS POMPIERS	
Anciens combattants (ACPG-CATM-AFN)	244 €
Médaillés militaires	99 €
Comité gourinois du souvenir 2015 et 2016	90 €
Amicale des anciens maquisards du XI ème bataillon FFI/FTP "koenig" du Morbihan	45 €
Union départementale des pupilles des sapeurs pompiers	45 €
Amicale des sapeurs pompiers 2015 et 2016	762 €
SOUS TOTAL	1 285,00 €
SCOLAIRES ET PERI-SCOLAIRES	
Voyage étude St Yves	381 €
Voyage étude lycée Jeanne d'Arc	381 €
Voyage étude collège Jeanne d'Arc	381 €
Voyage étude collège Châteaubriand	381 €
Voyage étude école J. Rostand	152 €
Voyage étude école St Pierre	152 €
Association sportive Ste Jeanne d'Arc	610 €
Association sportive Collège Châteaubriand (La Gourinoise)	610 €
Association sportive St Yves	610 €
Institut Médico Educatif - Carhaix Plouguer (amicale des parents d'élèves de Kerampuil)	150 €
Crèche "les p'tits loups" GOURIN	76 500 €
SOUS TOTAL	80 308 €
CHAPELLES	
Assurances comités de quartiers	
STE JULIENNE	38 €
ST GUENOLE	38 €
MOUSTERIEN	38 €
ST NICOLAS	38 €
BEVER	38 €
ST CLAUDE	38 €
ST PHILIBERT	38 €
Comité "Les amis de St Hervé"	38 €
SOUS TOTAL	304 €
ASSOCIATIONS DIVERSES	
Fête de la crêpe	6 098 €
Comité championnat musique traditionnelle	6 098 €
A.C.C.A. Association communale de chasse GOURIN	381 €
Cercle celtique GOURIN	1 143 €
Club cycliste des Chasseurs	1 500 €
La gaule gourinoise	305 €
Amicale philatélique gourinoise	190,50 €

O.M.S. (Office Municipal des Sports)	15 058 €
Les Jardins de Tronjoly	150 €
Les Jardins de Tronjoly (exceptionnelle)	280 €
Cinéma "Jeanne d'Arc"	2 000 €
Bretagne Trans América - GOURIN (expositions)	2 000 €
Association Bretonne des Solistes de Cornemuse GOURIN	229 €
Comité d'action RN 164	76 €
Association "d'ateliers en expos"	4 573 €
A Ciel Ouvert	4 573 €
Les Amis de Tronjoly	600 €
Association "An Ti Glas" GOURIN	229 €
G.V.A. GOURIN / IDEA 2015 et 2016	1 524 €
U.T.L. (Université du Temps Libre)	76 €
Jardiniers de France	76 €
TPMN (Traditions et Patrimoines en Montagnes Noires GOURIN)	152 €
AGAM (Association Gourinoise des Assistantes Maternelles)	229 €
Association "les folies gourinoises"	152 €
MJ Breizh Story	152 €
La Gourinoise contre le cancer	152 €
Association Vinyles et tourne-disques	152 €
Association Les Etoiles	152 €
Association Gwerzhan Reizh	500 €
SOUS TOTAL	48 800,50 €
SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES	
Comité gourinois du souvenir français (drapeau 2015)	35 €
Organisation concours départemental du cheval breton	3 500 €
SOUS TOTAL	3 535 €
TOTAL GENERAL	140 560,50 €

Le Conseil Municipal, au moyen d'un vote à main levée et à l'unanimité, adopte cette proposition.

6/ CREDITS SCOLAIRES 2016 «FOURNITURES»

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à délibérer sur la proposition du crédit scolaire « fournitures » au titre de l'exercice 2016 établie par la Commission des Finances.

Pour mémoire, le crédit s'élevait en 2015 à la somme de 67 euros par élève domicilié sur la Commune.

Après en avoir délibéré, l'Assemblée, au moyen d'un vote à main levée et à l'unanimité, décide d'allouer aux trois établissements du 1^{er} degré de la Commune, un crédit de 67 euros par élève gourinois au titre des fournitures scolaires 2016 sur la base des effectifs du 1^{er} janvier 2016.

7/ CREDITS SCOLAIRES 2016 «ARBRE DE NOËL»

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à délibérer sur la proposition du crédit scolaire « Arbre de Noël » au titre de l'exercice 2016 établie par la Commission des Finances.

Pour mémoire, le crédit s'élevait en 2015 à la somme de 22 euros par élève.

Après en avoir délibéré, l'Assemblée, au moyen d'un vote à main levée et à l'unanimité, décide d'allouer aux trois établissements du 1^{er} degré de la Commune, un crédit de 22 euros par élève au titre de l'Arbre de Noël 2016 sur la base des effectifs du 1^{er} janvier 2016.

8/ DELOCALISATION DES REGISTRES D'ETAT-CIVIL ET DES CELEBRATIONS DES MARIAGES

Monsieur le Maire informe que par courrier du 18 janvier 2016, il a sollicité de Monsieur le Procureur de la République l'autorisation de déplacer, le temps des travaux d'aménagement de la mairie, les registres d'état-civil au 5 rue du Docteur Laënnec et de célébrer les mariages au château de Tronjoly.

Par courrier du 24 mars 2016 reçu le 30 mars 2016, Monsieur le Procureur de la République invite le Conseil Municipal à statuer sur cette demande.

Le Conseil Municipal, au moyen d'un vote à main levée et à l'unanimité, sollicite l'autorisation de déplacer, le temps des travaux d'aménagement de la mairie, les registres d'état-civil au 5 rue du Docteur Laënnec et de célébrer les mariages au château de Tronjoly.